



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 17 2025

Bulletin officiel n° 17 du 24 avril 2025

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2025/Hebdo17>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'agriculture

→ [Liste JO du 21-3-2025](#) - NOR : CTNR2507496K

Enseignement supérieur et recherche

Cneser

Sanction disciplinaire

→ [Décision du 25-03-2025](#) - NOR : MENH2510068S

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Thème concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de BTS pour la session 2026

→ [Note de service du 14-04-2025](#) - NOR : MENS2508196N

Brevet de technicien supérieur

Thématiques concernant l'enseignement de cultures de la communication en

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie (Enssat)

→ [Arrêté du 27-03-2025](#) - NOR : MENS2510062A

Nomination

Directeur général de l'Institut supérieur de mécanique de Paris

→ [Arrêté du 03-04-2025](#) - NOR : MENS2510628A

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres du comité social d'administration centrale du ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche – Modification

→ [Arrêté du 08-04-2025](#) - NOR : MENA2511349A

Conseils, comités, commissions

Désignation des membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration centrale du ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Modification

→ [Arrêté du 08-04-2025](#) - NOR : MENA2511351A

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement (Ense3)

→ [Avis](#) - NOR : MENS2510484V

Vacance de sièges

Conseils scientifiques d'instituts du Centre national de la recherche scientifique

→ [Avis](#) - NOR : MENR2510619V

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'agriculture

NOR : CTNR2507496K

→ Liste - JO du 21-3-2025

Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

agroécologie, n.f.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes.

Note : L'agroécologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles.

Voir aussi : agriculture biologique, agriculture climato-compatible, agriculture de conservation des sols, agriculture naturelle, agroforesterie, agrosystème, permaculture, répulsion-attraction, sylvopastoralisme.

Équivalent étranger : agroecology.

Attention : Cette publication annule et remplace celles du terme « agro-écologie » au Journal officiel du 19 août 2015. Les occurrences de « agro-écologie » dans les notes de « agriculture de conservation des sols », de « agriculture naturelle » et de « agroforesterie » sont remplacées par « agroécologie ».

agroécosystème, n.m.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Portion de territoire comprenant un ou plusieurs agrosystèmes ainsi que les zones proches avec lesquelles ils entretiennent des interactions biologiques.

Note : Les zones proches des agroécosystèmes peuvent être, par exemple, des bordures de champ, des haies, des bosquets ou des mares.

Voir aussi : agroécologie, agrosystème, écosystème.

Équivalent étranger : agroecosystem.

agrostockage de carbone

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Ensemble de pratiques agricoles ou forestières qui, mises en œuvre à l'échelle d'une exploitation ou d'un territoire, permettent de capter et de stocker durablement une quantité importante de carbone, de manière à limiter la concentration de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère.

Note : La couverture végétale des sols, la régénération et l'entretien des parcelles forestières sont des exemples de pratiques d'agrostockage de carbone.

Voir aussi : agriculture de conservation des sols, changement climatique, plante de service, puits de carbone.

Équivalent étranger : carbon farming.

agrosystème, n.m.

Domaine : Agriculture.

Définition : Ensemble de parcelles exploitées de la même façon en raison d'un contexte pédoclimatique et économique similaire.

Note : Les choix techniques communs aux exploitants peuvent concerner les cultures, leur succession et les pratiques culturales (semis, travail du sol, etc.).

Voir aussi : agroécologie, agroécosystème, écosystème.

Équivalent étranger : agrosystem.

bien-être animal

Domaine : Santé animale-Agriculture/Élevage.

Définition : État physique et émotionnel d'un animal considéré comme satisfaisant au regard de ses besoins physiologiques et comportementaux, de l'environnement dans lequel il est maintenu et des traitements et soins dont il est l'objet.

Note :

1. Le bien-être animal est pris en compte pour les animaux d'élevage, de compagnie, d'établissements zoologiques et de présentation au public, ainsi que pour ceux qui sont utilisés à des fins scientifiques.

2. L'état émotionnel d'un animal est mesuré à l'aide d'indicateurs établis par des études scientifiques.

Voir aussi : bientraitance animale.

Équivalent étranger : animal welfare, animal well-being.

bientraitance animale

Domaine : Santé animale-Agriculture/Élevage.

Définition : Ensemble des dispositions mises en place pour fournir à un animal des conditions d'environnement de nature à contribuer à son bien-être ou à diminuer son mal-être, telles qu'une nourriture, un logement, des conditions de transport et

des soins adaptés.

Note : La bienveillance animale s'applique aux animaux d'élevage, de compagnie, d'établissements zoologiques et de présentation au public, ainsi qu'à ceux qui sont utilisés à des fins scientifiques.

Voir aussi : bien-être animal.

Équivalent étranger : animal welfare.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 13 mai 2012.

concentration de l'agriculture

Forme développée : concentration localisée de l'agriculture.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Stratégie agricole qui consiste à circonscrire l'activité agricole à des espaces limités, exploités de manière intensive, de façon à réserver un maximum d'espaces favorables à la biodiversité.

Voir aussi : extension de l'agroécologie.

Équivalent étranger : land sparing.

cortège végétal

Domaine : Agriculture-Biologie/Biologie végétale.

Synonyme : cortège floristique.

Définition : Ensemble des espèces végétales qui sont observées et inventoriées dans une zone donnée.

Équivalent étranger : –

culture en bandes

Forme développée : culture en bandes alternées.

Domaine : Agriculture.

Définition : Mode de culture associant, sur une même parcelle, deux ou plusieurs espèces annuelles disposées les unes à côté des autres dans des bandes longues et étroites.

Note : La culture en bandes permet de lutter contre l'érosion des sols, les ravageurs et les maladies, d'améliorer la biodiversité et de favoriser les interactions biologiques au sein de la parcelle.

Équivalent étranger : strip cropping.

extension de l'agroécologie

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Stratégie agricole qui consiste à étendre des pratiques agroécologiques à tous les espaces susceptibles d'être cultivés, pour y favoriser la biodiversité.

Voir aussi : agroécologie, concentration de l'agriculture.

Équivalent étranger : land sharing.

pâturage de balles

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Mode d'alimentation de bovins à l'herbage qui consiste à fournir aux animaux, en complément d'une pâture insuffisante, des balles de foin et de fourrage, notamment pendant la période hivernale.

Équivalent étranger : bale grazing.

phytocénose, n.f.

Domaine : Environnement-Biologie/Biologie végétale.

Définition : Ensemble des espèces végétales qui vivent dans les mêmes conditions de milieu, dans un espace donné.

Voir aussi : biocénose.

Équivalent étranger : plant community.

plante de service

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Espèce végétale cultivée pour les services écosystémiques qu'elle rend et qui n'a pas vocation à être récoltée ou pâturée.

Note : Une plante de service peut, par exemple, limiter l'érosion des sols et en améliorer la fertilité, réguler des populations de bioagresseurs, favoriser la biodiversité, ou encore contribuer à la beauté des paysages.

Voir aussi : bioagresseur des cultures, répulsion-attraction, service écosystémique.

Équivalent étranger : service crop.

techniques de sélection génomique ciblée des plantes

Abréviation : TGCP.

Domaine : Agriculture-Biologie/Biologie végétale.

Définition : Ensemble de techniques de modification ciblée du génome appliquées à des végétaux pour obtenir de nouveaux variants.

Note :

1. Les techniques de modification ciblée du génome peuvent mettre en œuvre différents mécanismes tels que la mutation, l'insertion, la délétion, ou encore l'extinction de gène.

2. Le processus de transgénèse, qui est non ciblé, est exclu des techniques de sélection génomique ciblée des plantes.

3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « nouvelles techniques de sélection génomique des plantes (NTGP) » et « nouvelles techniques de sélection génomique (NTG) ».

Voir aussi : délétion, doigt à zinc, endodésoxyribonucléase 9, insertion, mutagenèse dirigée, nucléase-effecteur de type activateur de transcription.

Équivalent étranger : new breeding techniques (NBT), new genomics techniques (NGT), new plant breeding techniques (NPBT).

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent français (2)
agroecology.	Agriculture-Environnement.	agroécologie , n.f.
agroecosystem.	Agriculture-Environnement.	agroécosystème , n.m.
agrosystem.	Agriculture.	agrosystème , n.m.
animal welfare, animal well-being.	Santé animale-Agriculture/Élevage.	bien-être animal .
animal welfare.	Santé animale-Agriculture/Élevage.	bienveillance animale .
animal well-being, animal welfare.	Santé animale-Agriculture/Élevage.	bien-être animal .
bale grazing.	Agriculture/Élevage.	pâturage de balles .
carbon farming.	Agriculture-Environnement.	agrostockage de carbone .
land sharing.	Agriculture-Environnement.	extension de l'agroécologie .
land sparing.	Agriculture-Environnement.	concentration de l'agriculture, concentration localisée de l'agriculture .
new breeding techniques (NBT), new genomics techniques (NGT), new plant breeding techniques (NPBT).	Agriculture-Biologie/Biologie végétale.	techniques de sélection génomique ciblée des plantes (TGCP) .
plant community.	Environnement-Biologie/Biologie végétale.	phytocénose , n.f.
service crop.	Agriculture-Environnement.	plante de service .
strip cropping.	Agriculture.	culture en bandes, culture en bandes alternées .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
agroécologie , n.f.	Agriculture-Environnement.	agroecology.
agroécosystème , n.m.	Agriculture-Environnement.	agroecosystem.
agrostockage de carbone .	Agriculture-Environnement.	carbon farming.
agrosystème , n.m.	Agriculture.	agrosystem.

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
bien-être animal.	Santé animale-Agriculture/Élevage.	animal welfare, animal well-being.
bienveillance animale.	Santé animale-Agriculture/Élevage.	animal welfare.
concentration de l'agriculture, concentration localisée de l'agriculture.	Agriculture-Environnement.	land sparing.
cortège végétal, cortège floristique.	Agriculture-Biologie/Biologie végétale.	–
culture en bandes, culture en bandes alternées.	Agriculture.	strip cropping.
extension de l'agroécologie.	Agriculture-Environnement.	land sharing.
pâturage de balles.	Agriculture/Élevage.	bale grazing.
phytocénose, n.f.	Environnement-Biologie/Biologie végétale.	plant community.
plante de service.	Agriculture-Environnement.	service crop.
techniques de sélection génomique ciblée des plantes (TGCP).	Agriculture-Biologie/Biologie végétale.	new breeding techniques (NBT), new genomics techniques (NGT), new plant breeding techniques (NPBT).
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Cneser

Sanction disciplinaire

NOR : MENH2510068S

→ Décision du 25-3-2025

MENESR – CNESER

Monsieur XXX

N° 1832

Véronique Benzaken

Rapporteure

Séance publique du 13 mars 2025

Décision du 25 mars 2025

Vu la procédure suivante :

La présidente de l'université de Nantes a engagé, le 10 octobre 2024, contre Monsieur XXX, professeur des universités affecté à la faculté des langues et cultures étrangères de l'université de Nantes, des poursuites disciplinaires devant la section disciplinaire du conseil académique de son établissement ;

Par une décision du 13 décembre 2024, la section disciplinaire du conseil académique de l'université de Nantes a infligé à Monsieur XXX la sanction de mise à la retraite d'office, décision immédiatement exécutoire nonobstant appel ;

Par une requête du 16 janvier 2025, Monsieur XXX, représenté par Maître Emmanuel Cheneval, a demandé au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) statuant en matière disciplinaire sa relaxe, l'annulation de la décision du 13 décembre 2024 de la section disciplinaire du conseil académique de l'université de Nantes et que l'établissement soit condamné à lui verser la somme de 5 000 euros en vertu des dispositions de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative ;

Par une requête en sursis à exécution du 16 janvier 2025, enregistrée au greffe du Cneser statuant en matière disciplinaire le 30 janvier 2025, Monsieur XXX demande au Cneser statuant en matière disciplinaire qu'il soit sursis à l'exécution de cette décision et que l'établissement soit condamné à lui verser la somme de 5 000 euros en vertu des dispositions de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative ;

Il soutient que les juges de première instance n'ont pas suffisamment motivé le caractère immédiatement exécutoire nonobstant appel de leur décision ; que la décision attaquée est irrégulière en ce que, d'une part, elle ne précise pas la présence du défenseur syndical qui a assisté lors de la formation de jugement et, d'autre part, il n'a pas été averti que la décision était mise en délibéré et adoptée le jour même de l'audience, le privant ainsi de la possibilité de produire une note en délibéré ; que, sur le fond, il n'a commis aucun manquement à ses obligations professionnelles ; que le retard qui lui a été imputé dans la communication de notes au jury chargé des délibérations concerne 8 étudiants en 2023 et 35 en 2025 ; qu'il a communiqué les notes manquantes aussitôt qu'il a été alerté de son oubli ; que devoir répondre à toutes les sollicitations des étudiants ne constitue pas une obligation à la charge des enseignants ; que, s'il ne conteste pas avoir été absent à certaines surveillances d'épreuve, l'université ne démontre pas que ces absences auraient porté sur l'une des matières qu'il a enseignées ; que les faits en cause témoignent de la difficulté de l'université à gérer ses effectifs, et non d'une éventuelle insuffisance de sa part dans l'exercice de ses fonctions ; que les faits qui lui sont reprochés ne sauraient justifier une sanction d'une telle sévérité ;

Par un mémoire en défense daté du 6 mars 2025, la présidente de l'université de Nantes demande au Cneser statuant en matière disciplinaire de rejeter la demande de sursis à exécution de la décision rendue par la section disciplinaire de son établissement, ainsi que le rejet des conclusions tendant au versement par l'université de Nantes de la somme de 5 000 euros réclamée par Monsieur XXX en application des dispositions de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative ;

Elle soutient que les moyens tirés de l'irrégularité de la décision attaquée sont infondés ; que Monsieur XXX a manqué gravement à ses obligations professionnelles ; que la sanction de mise à la retraite d'office est proportionnée au regard de la gravité de ces manquements ;

Par un mémoire en réplique daté du 12 mars 2025, Monsieur XXX reprend ses précédentes conclusions par les mêmes moyens ;

Le rapport d'instruction de Véronique Benzaken, professeur des universités, rapporteure auprès de la juridiction disciplinaire, a été mis à disposition de Monsieur XXX et de la présidente de l'université de Nantes le 12 février 2025 ;

Par lettres recommandées du 12 février 2025, Monsieur XXX, Maître Emmanuel Cheneval, son conseil, et la présidente de l'université de Nantes ont été régulièrement convoqués à l'audience du 13 mars 2025 ;

Monsieur XXX assisté de Vincent Charbonnier, défenseur syndical et de Maître Emmanuel Cheneval, avocat, étant présents ;

La présidente de l'université de Nantes étant absente ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier ;

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-2, L. 952-8, R. 232-33 et R. 232-34 ;

Monsieur XXX ayant été informé de son droit, au cours des débats, de faire des déclarations, de répondre aux questions qui sont posées ou de se taire ;

Après avoir entendu en séance publique, le 13 mars 2025, le rapport de Madame Benzaken, rapporteure auprès du Cneser statuant en matière disciplinaire, lu par Lilian Aveneau, en l'absence de Madame Benzaken ;
La parole ayant été donnée, après la lecture du rapport, puis en réponse aux questions posées par les membres de la juridiction, aux parties ;
Monsieur XXX s'étant exprimé en dernier, avant que la formation restreinte du Cneser statuant en matière disciplinaire ne délibère à huis clos ;

Considérant ce qui suit :

Sur les conclusions aux fins de sursis à exécution :

1. Aux termes du quatrième alinéa de l'article R. 232-34 du Code de l'éducation : « Le sursis peut être prononcé si les moyens présentés dans la requête paraissent sérieux et de nature à justifier l'annulation ou la réformation de la décision attaquée » ;
2. Il ressort des pièces du dossier que le moyen tiré de ce que la sanction infligée à Monsieur XXX serait disproportionnée au regard des faits qui lui sont reprochés paraît sérieux et de nature à justifier l'annulation ou la réformation de la décision attaquée ;

Sur les conclusions aux fins d'application de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative :

3. Il n'y a pas lieu, dans les circonstances de l'espèce, de faire droit à la demande présentée par Monsieur XXX au titre de l'article L.761-1 du Code de justice administrative.

Décide

Article 1 – Il est sursis à l'exécution de la décision rendue le 13 décembre 2024 par la section disciplinaire du conseil académique de l'université de Nantes qui a infligé à Monsieur XXX la sanction de la mise à la retraite d'office.

Article 2 – La demande de Monsieur XXX de condamnation de l'université de Nantes à lui verser la somme de 5 000 euros en application des dispositions de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative est rejetée.

Article 3 – Dans les conditions fixées aux articles R. 232-41 et R. 232-42 du Code de l'éducation susvisé, la présente décision sera notifiée à Monsieur XXX, à la présidente de l'université de Nantes, au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et publiée, sous forme anonyme, au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche ; copie sera adressée, en outre, à la rectrice de l'académie de Nantes.

Délibéré à l'issue de la séance du 13 mars 2025, où siégeaient Christophe Devys, président de section au Conseil d'État, président du Cneser statuant en matière disciplinaire, Marguerite Zani et Lilian Aveneau, professeurs des universités, membres de la juridiction disciplinaire.

Fait à Paris le 25 mars 2025,

Le président,
Christophe Devys

Le secrétaire de séance, la vice-présidente étant empêchée,
Lilian Aveneau

Le greffier en chef,
Éric Mourou

Brevet de technicien supérieur

Thème concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de BTS pour la session 2026

NOR : MENS2508196N

→ Note de service du 14-4-2025

MENESR – DGESIP A1-2

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique, chancelières et chanceliers des universités ; aux recteurs délégués et rectrices déléguées pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; aux inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et inspectrices d'académie-inspectrices pédagogiques régionales ; au directeur du Cned ; au directeur du Siec ; aux cheffes et chefs d'établissement

L'arrêté du 13 juillet 2023 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de culture générale et expression, aux compétences travaillées et à la définition de l'épreuve de culture générale et expression du brevet de technicien supérieur (BTS), paru au Journal officiel de la République française le 2 août 2023, prévoit qu'un thème est étudié en deuxième année de BTS.

L'intitulé, la problématique et les indications bibliographiques du thème prévu pour la session 2026 sont présentés en annexe.

À l'issue de la session 2025, la note de service du 12 mars 2024 parue au Bulletin officiel n° 14 du 4 avril 2024 est abrogée.

Pour le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par délégation,
La sous-directrice de la stratégie et de la qualité des formations,
Muriel Pochard

Annexe

Les animaux et nous : imaginer, connaître, comprendre l'animal

Problématique

L'homme n'a cessé de rêver les animaux qui l'entourent comme autant de miroirs, d'emblèmes voire de repoussoirs de lui-même. Objets de fascination, de délectation, ou d'effroi, les animaux ont suscité pléthore de représentations à travers les âges et les arts, et une multiplicité de gestes artistiques. En effet, des mythes antiques aux *Fables* de la Fontaine, des bestiaires médiévaux aux films d'anticipation, les êtres humains n'ont jamais cessé d'explorer leurs rapports aux animaux, mais aussi d'instituer des classements et de fonder des préférences. Le motif de la métamorphose, s'il est l'expression d'une porosité entre l'humain et l'animal, manifeste aussi l'ambivalence des relations et des hiérarchies. Plus généralement, ce que nous désignons comme « animal » renvoie-t-il à une catégorie unie et cohérente ? Au sein de nos bestiaires, quelles différences de traitement entre l'âne et le lion, le loup et l'agneau !

Les humains doivent-ils considérer le monde animal comme un monde à part ? Respectent-ils les animaux, les considèrent-ils en tant que tels quand ils voient seulement à travers leur prisme ? Certains animaux ne connaîtraient-ils pas une vie affective, voire psychologique, plus complexe qu'on a voulu longtemps le penser ? Contre la conception cartésienne longtemps dominante de l'« animal-machine », perçu comme être dépourvu de sensibilité, de raison, de langage et de subjectivité, d'autres auteurs épicuriens et gassendistes ont postulé, déjà en leur temps, une continuité du monde naturel et des espèces. Si l'animal continue d'être renvoyé à la bestialité et à l'animalité, les éthologues et philosophes contemporains invitent à renouveler notre conception de la vie animale en interrogeant, eux aussi, le partage entre monde humain et monde animal. Les animaux se révèlent capables d'apprendre, de communiquer, et même de manifester des comportements moraux et culturels qui ne se réduisent pas à la loi du plus fort. Cette nouvelle compréhension nous oblige à repenser notre relation avec le monde animal.

Certaines espèces font l'objet d'une exploitation, souvent dénoncée par les écrivains, les artistes et les philosophes. Reconnaître la sensibilité des animaux, leur émotivité, est-ce envisager leur conscience ? Et dans ce cas, toutes les espèces animales sont-elles concernées au même titre ? À l'heure des menaces qui pèsent sur la biodiversité et la survie de nombreuses espèces, comment vivre avec les animaux, quelle place leur accorder ? Comment les imaginer, les connaître, les comprendre ? Ces questions contemporaines s'envisagent à travers la littérature et les arts, qui ont pu porter leur cause, ou leur donner la parole, explorant ainsi toutes les facettes des relations entre l'humain et l'animal.

Mots-clefs

— Animal (nom et adjectif), animal domestique, animal sauvage, animal de compagnie, animal de laboratoire, animal

- sacré, animal impur, parasite, animal nuisible, maltraitance animale ;
- Bête (nom et adjectif), bestiole, bêtise, bestial, bestialité, bestiaire, chimère, animal fantastique, imaginaire, légendaire ;
- Humain, inhumain, animal (nom et adj.), bête (nom et adj.), espèce, animalisation race, anthropocentrisme, anthropomorphisme, animalisation, déshumanisation ;
- Domestication, élevage, dressage, abattoir, harnais, laisse, muselière, pièce, quartier de viande, chasse, chasseur, proie, gibier, végétarisme, véganisme ;
- Spécisme, anti-spécisme, zoo, cirque, ménagerie, zoo humain.

Expressions

- L'homme est un loup pour l'homme. Se comporter comme un animal. Vivre comme des bêtes. C'est une boucherie. Gibier de potence, etc.

Bibliographie indicative

Littérature

- Anonyme, *Le Roman de Renart*
- Maylis Adhémar, *La Grande Ourse*
- Marcel Aymé, *Clérambard*
- Charles Baudelaire, « Le chat », « Les chats », in *Les Fleurs du Mal*
- Miguel de Cervantes, *Le Colloque des chiens*
- Éric Chevillard, *L'Arche Titanic*
- Colette, *La Chatte ; Dialogues de bêtes*
- Savinien de Cyrano de Bergerac, *Histoire comique des États et Empires du Soleil* (le royaume des oiseaux)
- Didier Daeninckx, *Cannibale*
- Jean-Baptiste Del Amo, *Règne animal*
- Paul Éluard, *Les Animaux et leurs hommes, les hommes et leurs animaux*
- Ésope, *Fables*
- Romain Gary, *Chien blanc ; Les Racines du ciel*
- John Haines, *Les étoiles, la neige, le feu*
- Stéphanie Hochet, *L'Animal et son biographe*
- Homère, *Odyssée*, chant XVII
- Victor Hugo, *Contemplations*, « Melancholia »(section consacrée à l'exploitation du cheval)
- Serge Joncour, *Chien-loup*
- Franz Kafka, *La Métamorphose ; La Taupe géante*
- Joseph Kessel, *Le Lion*
- Milan Kundera, *L'Insoutenable légèreté de l'être* (septième partie : « Le sourire de Karénine »)
- Jean de La Fontaine, *Fables*
- Jack London, *Croc-blanc*
- Nastassja Martin, *Croire aux fauves*
- Guy de Maupassant, « Coco », in *Contes du jour et de la nuit*
- Herman Melville, *Moby Dick*
- Robert Merle, *Un animal doué de raison*
- Georges Orwell, *La Ferme des animaux*
- Ovide, *Les Métamorphoses*
- Martin Page, *Les animaux ne sont pas comestibles*
- Francis Ponge, « Le mollusque », « Escargots », « Le papillon », « Notes pour un coquillage », « Faune et flore », « La crevette », etc., in *Le Parti pris des choses*
- Jacques Roubaud, *Les Animaux de tout le monde*
- Patrick Süskind, *Le Pigeon*
- Roland Schimmelpfennig, *Le Royaume des animaux, Solstice d'hiver*
- Vercors, *Les Animaux dénaturés*
- Émile Zola, *La Terre*

Essais

- Buffon, « Discours sur la nature des animaux », in *Histoire naturelle des animaux*
- Étienne Bonnot de Condillac, *Traité des animaux*
- Gilles Deleuze, « A comme animal », in *L'Abécédaire ; Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux* (p. 284-381, éditions de Minuit)
- Jacques Derrida, *L'Animal que donc je suis*
- Élisabeth de Fontenay, *Le Silence des bêtes : la philosophie à l'épreuve de l'animalité*
- Jane Goodall, *Ma vie avec les chimpanzés*
- Kaoutar Harchi, *Ainsi l'animal et nous*
- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *L'Éthique animale*
- Konrad Lorenz, *Trois essais sur le comportement animal et humain*
- Montaigne, *Essais*, livre II, « L'Apologie de Raymond Sebond »
- Michel Pastoureau, *L'Ours. Histoire d'un roi déchu ; Le Taureau. Une histoire culturelle ; Le Loup. Une histoire culturelle ; Le*

Corbeau. *Une histoire culturelle* ; La Baleine. *Une histoire culturelle etc.*

- Jacques Vauclair, *L'Intelligence de l'animal*
- Voltaire, article « Bêtes », in *Dictionnaire philosophique*

Films

- Robert Bresson, *Au hasard Balthazar*
- Thomas Caillet, *Le Règne animal*
- Cyril Dion, *Animal*
- Georges Franju, *Le Sang des bêtes*
- Werner Herzog, *Grizzly man*
- Claude Nuridsany et Marie Pérennou, *Microcosmos : le Peuple de l'herbe*
- Jacques Perrin, Jacques Cluzaud et Michel Debats, *Le Peuple migrateur*
- Gints Zilbalodis, *Flow*
- La figuration animale dans les cartoons américains.

Bandes dessinées

- Jean-Marc Rochette, *Le Loup ; La Dernière Reine*
- Jean-Philippe Stassen, *Déogratias*

Arts plastiques

Œuvres de :

- Bestiaires médiévaux
- Rosa Bonheur
- Pierre Bonnard, *Les chats, le chat blanc, etc.*
- Louise Bourgeois, *Maman*
- Marc Chagall
- Jean Siméon Chardin, *La Raie*
- Charles Le Brun
- Hokusai Katsushika, *Saumon salé et souris,*
Hokusai manga (nombreux croquis animaliers)
- Bruno Liljefors, *Chiens de chasse et renard ; Famille de renards ; Chardonnerets...*
- Henri Rousseau
- Fresques de la grotte de Lascaux

Ressources en ligne

- Nicolas Dodier, Pierre-Benoît Joly et Cyril Lemieux (dir.), *La Question animale*, Politix, vol. 16, n° 64-2003
- Arnold Arluke, Clinton R. Sanders, « Le travail sur la frontière entre les humains et les animaux dans l'Allemagne nazie », https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2003_num_16_64_1308
- Catherine Rémy, « Une mise à mort industrielle "humaine" ? L'abattoir ou l'impossible objectivation des animaux », https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2003_num_16_64_1309

Podcasts

- France Culture, « Les animaux et nous, comment vivre ensemble ? » (28 min)
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-vie-mode-d-emploi/les-animaux-et-nous-comment-vivre-ensemble-8151812>
- France Culture, « Faut-il renvoyer le monde animal à l'état sauvage ? » (39 min)
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/du-grain-a-moudre/faut-il-renvoyer-le-monde-animal-a-l-etat-sauvage-7104004>
- France Culture, « L'animal est l'avenir de l'homme » (épisodes de 44 min),
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-l-animal-est-l-avenir-de-l-homme>
Épisode 1 : « Humanité, animalité : où sont les frontières ? »
Épisode 5 : « L'animal saisi par le droit »
- France Culture, « Le Musée d'histoire naturelle de New York : temple mondial du diorama » (45 min)
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/le-musee-d-histoire-naturelle-de-new-york-temple-mondial-du-diorama-1450474>
- France culture, « Les animaux à l'écran, une nouvelle histoire du cinéma », (59 min)
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/plan-large/les-animaux-a-l-ecran-une-nouvelle-histoire-du-cinema-3088353>

Expositions virtuelles

- <https://expo.armorium-hautsdefrance.fr/sublimes-animaux#sommaire>
- <https://www.lesatamanes.com/expositions-virtuelles/l-animalite-de-l-homme-humains-et-betes>
- <https://www.beauxarts.com/vu/cultes-10-oeuvres-pour-appriivoiser-les-animaux/>
- <https://www.musee-orsay.fr/fr/agenda/dossiers/autour-de-lexposition-rosa-bonheur-1822-1899>
- <https://www.arts-in-the-city.com/2022/10/20/exposition-rosa-bonheur-au-musee-dorsay-en-video-l-artiste-sacree-reine-de>

Brevet de technicien supérieur

Thématiques concernant l'enseignement de cultures de la communication en deuxième année de BTS communication pour la session 2026

NOR : MENS2508806N

→ Note de service du 14-4-2025

MENESR – DGESIP A1-2

Texte adressé aux recteurs et rectrices de région académique, chancelières et chanceliers des universités ; aux recteurs délégués et rectrices déléguées pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; aux inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et inspectrices d'académie-inspectrices pédagogiques régionales ; au directeur du Cned ; au directeur du Siec ; aux cheffes et chefs d'établissement

L'arrêté du 19 décembre 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur communication paru au Journal officiel de la République française le 29 décembre 2022 prévoit que le programme de la deuxième année de formation est composé de trois thématiques renouvelées par tiers.

L'intitulé, la problématique et les indications bibliographiques de chaque thématique prévue pour la session 2026 sont présentés en annexe.

À l'issue de la session 2025, la note de service du 12 mars 2024 parue au Bulletin officiel n° 14 du 4 avril 2024 est abrogée.

Pour le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par délégation,
La sous-directrice de la stratégie et de la qualité des formations,
Muriel Pochard

Annexe

Thématiques concernant l'enseignement de cultures de la communication en deuxième année de section de technicien supérieur communication en vue de la session 2026.

Thématique 1 – À table ! : formes et enjeux du repas

Ne fait-on que s'alimenter quand on prend un repas ? Si se nourrir est une nécessité pour survivre, se mettre à table dépasse la satisfaction d'un besoin vital : par le rapport au temps qu'il engage, son anticipation ou son improvisation, le repas traduit quelque chose de notre humanité et des coutumes anthropologiques dans lesquelles elle s'inscrit. Dépassant le besoin naturel auquel elle répond, cette pratique, universelle, régulière, parfois itérative à l'occasion de célébrations, se réalise selon des formes et des organisations variées. Solitaire ou collectif, en famille ou entre amis, expéditif ou festif, frugal ou pantagruélique, sinistre ou dionysiaque, le repas est un rituel social, culturel, voire symbolique, dont la portée, les formes ou les enjeux expriment une part de notre rapport au monde, à l'autre, ou à une certaine conception de la civilité, voire de la civilisation.

Ce qui nous semble aller de soi, sous telle latitude – utiliser des couverts ou des baguettes, disposer ou non chez soi d'un espace dédié au repas, déjeuner à la maison ou à l'extérieur, dîner à 17 h ou à 22 h – apparaît comme le fruit d'une lente évolution historique et obéit à des logiques souvent contingentes. Les formes du repas sont ainsi constitutives de notre sociabilité et de notre héritage culturel. De quelle maîtrise de soi et d'intégration au groupe fait-on preuve en respectant des manières de table ? Qu'échange-t-on, que partage-t-on au-delà de la nourriture ? Que se joue-t-il dans le rituel de la table, lieu de mise en scène par excellence, qui peut tour à tour tourner à la fête, au drame, à la scène de séduction, de révélation, à l'humiliation ou à la dérision ? Le repas est en effet un moment où se font et se défont des relations sociales, où se cristallisent des affects et des tensions, où se manifestent des rapports de pouvoir et des inégalités. C'est ainsi autant un objet d'étude privilégié des sociologues, qu'une préoccupation récurrente de la presse et des publicitaires. Car passer à table n'est jamais neutre : il s'y joue, s'y déjoue, s'y renoue ou s'y réinvente toujours plus ou moins un modèle, qu'il s'agisse

de la Cène, des ripailles de Gargantua, du Festin de Pierre ou des repas de noces dans les romans du XIX^e siècle.

Motif infiniment feuilleté, tant littéraire que pictural, théâtral ou cinématographique, il traverse toute l'histoire des arts et des idées, du *Banquet* de Platon au *Charme discret de la bourgeoisie* de Luis Buñuel (où tout repas est empêché), alimentant à satiété l'appétit des créateurs comme la fascination des lecteurs et des spectateurs.

Et de nos jours ? Que deviennent ces arts de la table par-delà la généralisation de la malbouffe et l'engouement pour les fast-foods ? Qu'exprime et signifie la surexposition de la gastronomie au travers des émissions de télé-réalité et des réseaux sociaux ? Ne mangerait-on désormais qu'à travers un écran ? N'y risque-t-on pas une uniformisation des traditions qui ont fait de la table le foyer vivant de la société, là où se fait ou se défait par essence le lien social ? Ou au contraire, les

cuisiniers, artistes et metteurs en scène contemporains n'inventent-ils pas une scénographie propre à interroger les mutations de notre sociabilité ?

Le repas comme mémoire sociale et culturelle : transmission des traditions culinaires, partage entre générations, mémoires sensorielles, nostalgie des plats qu'on revisite et imaginaires passés.

Le repas comme ouverture au monde : diversification géographique et culturelle des plats, alimentation comme lieu du métissage, internationalisation du patrimoine culinaire, passion populaire et médiatique pour la cuisine et la gastronomie.

Le repas comme marqueur social :

- évolution de la sociabilité du repas (recomposition du modèle familial, place de l'amitié, relations professionnelles) ;
- spécificité de consommation déterminée par la classe sociale et le lieu (aide alimentaire, repas solitaire, cocooning, etc.) ;
- répartition genrée des tâches selon les acteurs du repas : achat, préparation, service, nettoyage/ménage.

Le repas et les normes :

- encadrement de la communication par les enjeux de santé publique et les réglementations sanitaires (lutte contre l'abus d'alcool, campagne de prévention Manger et bouger, étiquetage Nutri-score, certification Agriculture biologique, mention « fait maison », production locale) ;
- injonctions contradictoires : écologiques, hygiénistes, esthétiques, liées au lobbying économique.

Évolution des modes de consommation : fast food, plats préparés, conditionnement, livraison, vente à emporter et restauration en ligne.

Mots clés

- cérémonie, rite, fête, réveillon, noces, banquet, agapes, buffet, festin, gueuleton, bringue, ripaille, quotidien, répétition ;
- convivialité, hospitalité, compagnie, copain, partage, joie, régal, invitation, plan de table, hiérarchie, ennui, malaise, dégoût, dispute, solitude ;
- manger, s'alimenter, se nourrir, se restaurer, se sustenter, se rassasier, absorber, bouffer, bâfrer, dévorer, ripailler, déguster, se régaler ;
- gourmet, fin palais, gros mangeur, anthropophage, ascète ;
- restaurant, brasserie, auberge, estaminet, taverne, gargote, cantine, rôtisserie, fast-food, kebab ;
- recette, menu, saveur, goût, consistance, texture, fumet, odeur, cru, cuit, froid, chaud, sucré-salé, gourmandise ;
- petit-déjeuner, brunch, déjeuner, lunch, pique-nique, casse-croûte, goûter, collation, thé, apéritif, dîner, souper, médianoche ;
- chef, cuisinier/cuisinière, critique gastronomique, étiquette, guide, toque, étoiles, menu, entrée, plat principal, plat signature, dessert, service ;
- table, tablée, attablement, s'attabler, tablier, commensal, commensalité.

Expressions

- repas d'affaire, repas de famille, repas de fête, dîner galant, dîner mondain, table familiale, banquet républicain, plaisirs de la table, bon petit plat, recettes de grand-mère, cuisine bourgeoise, cuisine gastronomique, cuisine au beurre, cordon bleu, gâte-sauce, malbouffe ; avoir une faim de loup, avoir un joli coup de fourchette, avoir un appétit de moineau, en avoir l'eau à la bouche, manger comme un cochon, manger avec un lance-pierre, manger sur le pouce, faire bonne chère, faire bombance, faire ripaille, faire gras, faire maigre, mettre les petits plats dans les grands, mettre les pieds sous la table, mettre les pieds dans le plat, casser la croûte, s'en lécher les babines ;
- à table !, bon appétit !, qui dort dîne ;
- à la bonne franquette, à la fortune du pot, entre la poire et le fromage, etc.

Bibliographie

- Roland Barthes, « Pour une psycho-sociologie de l'alimentation contemporaine » in *Annales. Économies, sociétés, civilisations.*, Volume 16, p. 977-986.
- Jean-Jacques Boutaud (dir.), *L'imaginaire de la table : Convivialité, commensalité et Communication*
- Annie Ernaux, *La Femme gelée*
- Sidonie Naulin, *Des mots à la bouche. Le journalisme gastronomique en France*
- James Walvin, *Histoire du sucre, histoire du monde*
- *Françaises, Français, etc.*, Le Kaléidoscope, 366 (régie publicitaire)
- Simon Borel et Guénaëlle Gault, *La France à table (septembre 2022)*, Tensions et mutations autour de notre rapport à l'alimentation
- Conseil national de l'alimentation : *Alimentation et communication : les conditions de la confiance* (avis n° 73 – 12/2014)
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, *Accompagnement du consommateur vers une alimentation saine et durable : scores alimentaires et autres formes de communication*
- Revue *Anthropologie et Sociétés*, Globalisation alimentaire, Volume 37., numéro 2, 2013

Thématique 2 – La rue

Quoi de commun entre la rue commerciale et touristique et la rue résidentielle ? Entre la rue de la mégalopole et la rue du village ? Entre l'artère peuleuse et l'avenue des beaux quartiers ? Quelle expérience vit-on dans cet espace hétérogène ? Si

la rue est un espace de transition, pourquoi s'y arrête-t-on ? Lieu des activités quotidiennes et des aventures exceptionnelles, de l'anonymat et des interactions sociales, quelle place cet espace public laisse-t-il à la vie privée ? Comment s'y négocie la part d'ordre et de régulation et la part de liberté, voire de jeu et de hasard ?

Le passage et la flânerie : La rue d'aujourd'hui se rêve fluide et accueillante. Les différentes mobilités doivent y coexister harmonieusement, se partager la rue avec civisme. Mais cet idéal de socialité heureuse se heurte à une réalité encombrée, anxiogène, aux transports incertains et polluants. À l'abri du flux, sur la terrasse, s'expose une convivialité joyeuse, tandis que certains se promènent, errent sans but... Tout le monde a-t-il sa place dans la rue ?

L'aventure et l'ordre : La rue est le théâtre des fêtes populaires, des rencontres inopinées, mais pour qui y vit et y dort, la rue est danger et extrême pauvreté. Certains y voient, surtout la nuit, une menace diffuse, dont il faut se protéger dans des espaces fermés (chez soi) ou protecteurs (la voiture, le taxi, le VTC). C'est que la rue moderne est devenue espace public à contrôler et réguler, à surveiller aussi : l'idéal de la ville connectée n'est-il pas de transformer l'extérieur en intérieur, de confondre espace public et espace privé ?

Les paroles et l'expression : De la manifestation à la révolution, la rue s'offre aux revendications populaires et à l'expression sociale et politique. Sur ses murs se répandent l'affichage sauvage et revendicatif, le street art, le graffiti illégal et réprimé ou la fresque légitimée. Recyclées par les marques, ces formes et ces techniques d'expression deviennent street marketing, animations, opérations spéciales et mercantiles.

L'affiche et la vitrine : Enjeu de tensions entre annonceurs et antipub, la rue est un espace saturé de signes et d'annonces dont des parties entières sont utilisées à des fins de communication commerciale ou d'intérêt collectif, et qui est le témoin privilégié des mutations du commerce. Acteur courtisé, interpellé, guidé, le passant y est sans cesse sollicité (affichage urbain réglementé, écrans interactifs, mécénat des bâtiments historiques, DOOH [Digital Out of Home], FOOH [Fake Out of Home], vitrines, etc.) et ses données sont géolocalisées et monétisées, tout comme l'espace dans lequel il évolue.

Mots clés

trottoir, avenue, boulevard, impasse, passage, ruelle, allée, chaussée, Haussmann, cité, piétons, véhicule, scooters, bus et transports en commun, trottinettes, vélos, embouteillage, affichage, mobilier urbain, apaches, poulbot, banlieue, argot, urbanité, civilité, attention, harcèlement, école de la rue, enfant de la rue, police de proximité, battre le pavé, faire le trottoir, filature, bobos, streetwear, street photography, spectacle de rue, coin d'a rue, place publique, badaud, porte à porte, géolocalisation, urbanisme, circulation, taxi, triporteur.

Bibliographie

- Guillaume Apollinaire, « Zone » dans *Alcools*
- Paul Auster, *Cité de verre* (trilogie new-yorkaise, tome 1)
- Honoré de Balzac, *Ferragus*
- Pierre Corneille, *La Place Royale*
- Victor Hugo, *Le roi s'amuse*, *Les Misérables*, *L'Homme qui rit*
- Georges Perec, *Espèces d'espaces* (« La rue »)
- Edgar Allan Poe, *L'Homme des foules*
- Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*
- Emile Zola, *La Curée*, *Au Bonheur des dames*
- Christophe Guilluy, *Fractures françaises*
- Eric Hazan, *L'invention de Paris : Il n'y a pas de pas perdus*
- Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire de la rue : De l'Antiquité à nos jours*

Filmographie

- Brian de Palma, *L'Impasse*
- Claude Autant-Lara *La Traversée de Paris*
- Federico Fellini, *La Strada*
- Fritz Lang, *M le maudit*
- Ed Burns et David Simon, *The Wire (Sur écoute)* (série télévisée)

Thématique 3 – Trop, c'est trop ? L'excès dans la communication

De l'ornement à l'excès : Amplifier et orner le discours fait partie des techniques classiques pour toucher et séduire un auditoire. La communication, remplaçant l'orateur par l'annonceur, use et abuse des figures de l'amplification pour promouvoir marques, produits et comportements, et construire l'image des annonceurs à travers leur style de discours. Recourant à tous les procédés d'accumulation, d'expressivité et d'exagération, les campagnes de communication se déploient ainsi entre deux pôles tour à tour complémentaires et contradictoires : clarté et ornement, efficacité et agrément. La frontière est mince en effet, de l'ornement à son excès, de l'emphase à la boursoflure, de l'accumulation ludique à la faute de goût, et les effets de style peuvent alourdir un message, jusqu'à le parasiter, et se révéler contre-productifs.

Consumérisme et ostentation : Ce sont aussi les valeurs explicites ou implicites portées par le discours des annonceurs qui posent la question de l'excès et de ses limites. La démesure est réprouvée dans de nombreuses traditions morales, qui valorisent la modération et la tempérance. Or, dans nos sociétés contemporaines, la surproduction et la surconsommation, généralement valorisées dans la communication commerciale, semblent reposer sur le mythe d'une abondance infinie et le vertige de l'illimité. Le luxe, qui est un excès en qualité, se fonde-t-il encore sur la culture du raffinement ou ne risque-t-il pas d'être surtout défini par la démesure de son prix ? La conscience de l'urgence écologique semble devoir bouleverser désormais ce rapport consumériste au monde. La communication peut-elle réellement intégrer cet enjeu de sobriété ?

La cible face à l'excès : immersion fictionnelle ou distance critique ? La communication reste tiraillée entre la nécessité de marquer le public et les limites de l'acceptable. Il semble toutefois que la surenchère et le déplacement des limites soient devenues l'ordinaire. À quelles conditions les messages peuvent-ils alors maintenir leur efficacité ? Et comment la cible peut-elle encore accorder du crédit à des messages qui jouent avec l'excès ? Incrédulité radicale ou plaisir de l'illusion et de la fiction ?

Mots et expressions-clefs

- *hybris*, passions, péchés capitaux, faute, péché, transgression, écart, dérèglement, mythe de la corne d'abondance, prodigalité, débauche, surplus, excédent, démesure, disproportion, gigantisme, surpassement, exploit, luxe, scandale, surenchère, excentricité, extravagance ;
- excès de langage, excès de conduite, excès de zèle, excès de pouvoir, se livrer, se porter à des excès ;
- locutions grecque (*Mêden agan* : Rien de trop), latine (*Ne quid nimis*), françaises (« l'excès en tout est un défaut », « excès de biens ne nuit pas ») ;
- maniérisme, baroque, rococo, *glam*, *camp* ;
- ornement, amplification, accumulation, énumération, ajouts, *copia*, *dilatatio*, épopée, caricature, satire, sublimation, dramatisation, véhémence, emphase, enflure, outrance, gradation, pléonasme, hyperbole, hypotypose, superlatif, exclamation.

Bibliographie et articles en ligne

- *American Psycho*, Bret Easton Ellis
- *Au Bonheur des Dames*, Emile Zola
- *Les Chants de Maldoror*, Lautréamont
- *Crime et châtiment*, Fiodor Dostoïevski
- *Dom Juan*, Molière
- *Gargantua*, François Rabelais
- *Gatsby le Magnifique*, Francis Scott Fitzgerald
- *Lettre à Ménécée*, Epicure
- *Médée*, Sénèque
- *Moby Dick*, Herman Melville
- *De la modération (Essais, I, 30)*, Michel de Montaigne
- *La Philosophie dans le boudoir*, Sade
- *Le Portrait de Dorian Gray*, Oscar Wilde
- *Voyage au bout de la nuit*, Louis-Ferdinand Céline
- Julien Beauvils, Solenne Carof, Anne Seitz et Philipp Siegert, « Excès et sobriété. Construire, pratiquer et représenter la mesure et la démesure. Introduction », *Trajectoires* [En ligne], 10 | 2016, <https://doi.org/10.4000/trajectoires.2172>
- Stéphane Macé, « L'amplification, ou l'âme de la rhétorique. Présentation générale », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 4 | 2014, <https://journals.openedition.org/rhetorique/364>
- Jean-Paul Régis, « L'excès langagier ». *Les formes de l'excès dans la culture anglo-américaine*, édité par Claudine Raynaud, PUF, 1996, <https://doi.org/10.4000/books.pufr.4027>

Filmographie

- *Aguirre, la colère de Dieu*, Fitzcarraldo, *Grizzly Man*, *Au coeur des Volcans : Requiem pour Katia et Maurice Krafft*, Werner Herzog
- *Affreux, sales et méchants*, Ettore Scola
- *La Grande Bouffe*, Marco Ferreri
- *Le Loup de Wall Street*, Martin Scorsese
- *Scarface*, Brian de Palma

Nomination

Directeur de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie (Enssat)

NOR : MENS2510062A

→ Arrêté du 27-3-2025

MENESR – DGESIP B1-1

Par arrêté du ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 27 mars 2025, Simon Peeters, professeur de physique, est nommé directeur de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie (Enssat), pour une durée de cinq ans, à compter du 31 mai 2025.

Nomination

Directeur général de l'Institut supérieur de mécanique de Paris

NOR : MENS2510628A

→ Arrêté du 3-4-2025

MENESR – DGESIP B1-1

Par arrêté du ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 3 avril 2025, Nicolas Peyret, professeur des universités, est nommé directeur général de l'Institut supérieur de mécanique de Paris, à compter du 2 mai 2025.

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres du comité social d'administration centrale du ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche – Modification

NOR : MENA2511349A

→ Arrêté du 8-4-2025

MENESR – MSJVA – SAAM A1

Vu Code général de la fonction publique ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 modifié ; arrêté du 28-4-2022 modifié ; arrêté du 3-1-2023 modifié

Article 1 – L'article 2 de l'arrêté du 3 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

— Dans le II., les mots « Patrick Lasserre » sont remplacés par les mots « Amine Amar ».

Article 2 – Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 8 avril 2025,

Pour la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,

Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,

Le secrétaire général,

Thierry Le Goff

Conseils, comités, commissions

Désignation des membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration centrale du ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Modification

NOR : MENA2511351A

→ Arrêté du 8-4-2025

MENESR – MSJVA – SAAM A1

Vu le code général de la fonction publique ; décret n°82-453 du 28-5-1982 modifié ; décret n°2014-133 du 17-2-2014 modifié ; arrêté du 28-4-2022 modifié ; arrêté du 3-1-2023 modifié

Article 1 – L'article 3 de l'arrêté du 3 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

— Dans le I., les mots : « Patrick Lasserre » sont remplacés par les mots : « Marie-Hélène Prieur ».

Article 2 – Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 8 avril 2025,

Pour la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,

Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,

Le secrétaire général,

Thierry Le Goff

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement (Ense3)

NOR : MENS2510484V

→ Avis

MENESR – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement (Ense3), école de l'Institut polytechnique de Grenoble, sont déclarées vacantes à compter du 1^{er} octobre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école. Le directeur de l'école est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une lettre de motivation, devront être transmis dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- par courrier : 46 avenue Félix Viallet – 38031 Grenoble (date de la poste faisant foi) ;
- par courriel : presidence@grenoble-inp.fr, avec en copie l'adresse : dgs@grenoble-inp.fr.

Les candidats et candidates devront adresser également une copie de leur dossier au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) par courrier électronique à contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Les candidats et candidates peuvent obtenir toutes informations sur l'Ense3 et son environnement sur le site de l'établissement : <https://ense3.grenoble-inp.fr/>.

Vacance de sièges

Conseils scientifiques d'instituts du Centre national de la recherche scientifique

NOR : MENR2510619V

→ Avis

MENESR – DGRI SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les conseils scientifiques d'instituts du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) mentionnés ci-dessous :

Conseil scientifique d'institut : CNRS Terre & Univers

1 siège – Collège B2

Conseil scientifique d'institut : CNRS biologie

1 siège – Collège B2

Conseil scientifique d'institut : CNRS sciences humaines & sociales

1 siège – Collège B1

Conseil scientifique d'institut : CNRS écologie & environnement

1 siège – Collège A2

Les candidatures doivent être établies en un fichier unique incluant le formulaire de déclaration de candidature correspondant annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées d'un curriculum vitae et, le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne doit pas excéder 10 pages.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cnr.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3, rue Michel Ange, 75016 Paris) avant le **19 mai 2025 à 18 h.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf

Annexe(s)

📄 Annexe – Déclaration de candidature à un conseil scientifique d'institut du Comité national



DÉCLARATION DE CANDIDATURE À UN CONSEIL SCIENTIFIQUE D'INSTITUT DU COMITÉ NATIONAL

IMPORTANT : Joindre dans un fichier unique le formulaire déclaration de candidature, un curriculum vitae et, le cas échéant, la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

- (1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

Intitulé du conseil scientifique

Collège

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Grade et échelon actuels

Organisme d'appartenance

Avez-vous déjà été membre d'une instance du Comité national, si oui, précisez la période

De _____ à _____

Indiquez le numéro ou nom de l'instance

Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ?

OUI NON

Êtes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ?

OUI NON

Adresse professionnelle

Unité

Laboratoire

Service

n°

Rue

Code postal

Ville

Téléphone

N° du poste

Courriel

Adresse personnelle

n°

Rue

Code postal

Ville

Téléphone

Mobile

Courriel

Fait à

, le

Signature

Dans la mesure où vous seriez élu(e), où désiriez-vous que soit expédié le(s) :

- Courrier(s) : Adresse personnelle professionnelle
- Paquet(s) : Adresse personnelle professionnelle

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI